
Adresse de la société populaire de Sommières, chef-lieu du district, qui fait part d'une collecte de numéraire à échanger contre des assignats, annoncée par le représentant Borie, en mission dans le département, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sommières, chef-lieu du district, qui fait part d'une collecte de numéraire à échanger contre des assignats, annoncée par le représentant Borie, en mission dans le département, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 316-317;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29263_t1_0316_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

blicains fut si grande qu'il fallut former un bureau particulier pour les recevoir; ce mouvement généreux et patriotique se communiqua bientôt aux citoyens des autres communes du district qui s'empressèrent de porter tout ce qu'ils possédaient de numéraire. Notre exemple a stimulé la commune chef-lieu du département, et sans doute que ses habitants auront entendu la voix de leurs magistrats qui les ont invités à la suivre.

Représentans, que les hommes pervers qui osoient désirer une contre-révolution amenée par la disette apprennent par cet exemple qu'ils n'ont plus rien à espérer, et que la République qu'ils voudroient détruire repose sur des fondemens inébranlables. »

SAMALIN (*présid.*), MEINADIER, POUJOL (*secrét.*).

n

[*La Sté popul. de la Montagne-de-la-Guerche, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

De funestes pressentimens avertissaient l'âme inquiète des enfans de la liberté qu'un vaste complot se tramait dans l'ombre contre eux et la patrie. Le peuple semblait agité par l'ébranlement précurseur d'une violente explosion. Tu veillais, vigilante Montagne, ton œil pénétrant a découvert le foyer de ce volcan impur prêt à nous engloutir. Ta vive lumière a pénétré dans l'antré obscur où les assassins de la liberté du peuple et de ses représentans forgeaient depuis longtemps leurs poignards. Ta foudre atteint déjà les conspirateurs, par toy la Patrie est encore sauvée.

Dignes représentans d'un peuple libre, restez, nous vous le répétons, au sommet où la confiance du peuple vous a placés; pour observer les manœuvres de ses ennemis et veiller sur ses destinées, nous nous serrons autour de vous, nous vous aiderons à les écraser, que la France soit purgée de tous les traîtres. La vertu triomphera. La justice et la sagesse de vos loix assureront le bonheur des citoyens et rendront la République impérissable ».

VARIN (*présid.*), ALLOUEL (*secrét.*),
MALHERBE (*secrét.*).

o

[*Le district de Charolles, à la Conv.; 12 germ II*] (2).

« Législateurs,

Malgré les sacrifices multipliés des citoyens du canton de Belveydère, district de Charolles, ces généreux patriotes viennent d'offrir un nouveau don pour les braves défenseurs de la République. Il consiste en 538 chemises, 260 paires de bas, 34 paires de souliers, 31 culottes, 20 vestes, 6 habits, 30 draps, et du vieux linge pour faire de la charpie; 115 fr 16 s. en numéraire, 26 fr 3 s. en assignats, cinq croix et trois paires de boucles d'oreilles et une bague en or, une

(1) C 298, pl. 1040, p. 6; B^{tn}, 22 germ. (suppl^t); Rép., n° 110; Débats, n° 571, p. 395.

(2) C 297, pl. 1024, p. 4.

boucle de col, un cure-dents, deux bagues, 15 croix et deux cachets d'argent.

Tous ces effets ont été déposés au district, et bientôt envoyés à leur destination; ils seront remis à nos braves frères d'armes; et vive la République, vive la Montagne. »

LAUMIER, BONNIN, BONNEL, DARGAUD.

p

[*La comm. de Brouage, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Ce n'est pas sans les plus vifs ressentimens d'horreur, que la commune de Brouage a appris par les feuilles publiques du 1^{er} courant, les trames ourdies et les affreux complots des traîtres et tyrans coalisés contre notre liberté; mais votre sollicitude paternelle les a encore une fois déjoués; restez donc à vos postes, Législateurs, achevez ce grand œuvre, le bonheur du peuple; le vaisseau est lancé, et quelque agité qu'il soit, vos manœuvres sages, prudentes et vigoureuses dévieront les écueils (Pitt, Cobourg et Compagnie). Continuez, dignes représentans d'une nation libre; la soumission de notre commune à vos loix sera ce qu'elle a été jusqu'à ce jour, la plus sûre et garante caution de sa gratitude. Pendant que vous faites de sages loix, nous faisons du salpêtre à Brouage. »

IMBAUD (*off. mun.*), DIVRY (*off. mun.*).

q

L'ORATEUR de la Sté popul. de Saint-Flour,

Représentans du peuple,

Encore une fois vous avez sauvé la liberté, la patrie; déjoué par vos soins, le plus horrible des complots a tourné contre ses propres auteurs et ne sert plus qu'à affermir la République sur ses inébranlables fondemens. Enfin, grâce à votre énergie, à votre zèle infatigable, la Révolution touche à son terme. Les abus, les préjugés, les erreurs de l'antique esclavage avaient disparu, il ne restait plus que les passions, et vous venez de renverser ce dernier obstacle. Tyrans, vous voilà vaincus à jamais! Vous ne pouviez nous perdre que par les vices, et nous vous opposons l'égide de la vertu.

Poursuivez, Citoyens représentans, l'œuvre glorieuse de notre régénération morale et politique. Par le triomphe des mœurs, consolidez le triomphe de la Raison, de la nature et des loix. Restez à votre poste jusqu'à ce qu'il n'existe plus de traîtres à démasquer, ni de tyrans à combattre. Le peuple a mis en vous son expérience et son salut. C'est à vous de fixer ses grandes destinées, et d'assurer à jamais son bonheur, et sa gloire. Vive la République, vive la Convention! vive la Montagne!

[*Extrait des délibérations de la Sté popul.; 1^{er} germ. II.*]

La séance est ouverte au nom de l'égalité et de la liberté, par le chant de l'hymne à la

(1) C 298, pl. 1040, p. 7; B^{tn}, 21 germ. (suppl^t); J. Sablier, n° 1246; Débats, n° 371, p. 392.